

Marseille, le 23 ^{bre} 1816



Messieurs ^{frères} Roux & C^{ie} Marseille

Mon âge avancé et les infirmités qui en sont la suite ordinaire, ne me permettent plus de vaquer aux affaires de mon commerce avec toute l'activité qu'elles exigent. Je m'estime heureux de pouvoir les transmettre à mon fils. Ce sera à dater du 1^{er} janvier 1817 qu'elles seront dirigées par lui sous la raison d'AUGUSTE AUGIER fils de JEAN.

Son travail assidu auprès de moi depuis longues années, et l'expérience qu'il a acquise, m'autorisent à croire qu'il ne négligera rien pour soutenir et mériter la confiance dont vous avez daigné m'honorer pendant si long-tems. Cédant à ses sollicitations j'ai bien voulu me charger momentanément de sa procuration pour le suppléer en cas d'absence.

Je ferai moi-même la liquidation de mon commerce.

Bien persuadé que mon fils remplira ses devoirs avec intelligence et exactitude, je vous prie de vouloir bien lui accorder votre bienveillance.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre dévoué et reconnaissant serviteur.

J. Augier & C^{ie}